

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 27 juin 2014 portant désignation du responsable de la fonction financière ministérielle et des responsables de programme pour le ministère des finances et des comptes publics

NOR : FCPZ1413104A

Le ministre des finances et des comptes publics,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2010-444 du 30 avril 2010 modifié relatif aux attributions du secrétaire général du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat portant création d'un secrétariat général ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 69 et 70 ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2010 modifié portant organisation du secrétariat général des ministères économiques et financiers,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application de l'article 69 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, le secrétaire général des ministères économiques et financiers est désigné en qualité de responsable de la fonction financière ministérielle pour le ministère des finances et des comptes publics.

Art. 2. – En application de l'article 70 du même décret, les responsables de programme sont mentionnés à l'annexe au présent arrêté.

Art. 3. – L'arrêté du 25 février 2014 portant désignation du responsable de la fonction financière ministérielle et des responsables de programme pour le ministère de l'économie et des finances est abrogé.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 juin 2014.

MICHEL SAPIN

ANNEXE

PROGRAMME	RESPONSABLE DE PROGRAMME
110 – Aide économique et financière au développement	Directeur général du Trésor ● TRESOR
114 – Appels en garantie de l'Etat (crédits évaluatifs)	Directeur général du Trésor ●
117 – Charge de la dette et trésorerie de l'Etat (crédits évaluatifs)	Directeur général du Trésor ●
145 – Epargne	Directeur général du Trésor ●
156 – Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local	Directeur général des finances publiques DGFIP
168 – Majoration de rentes	Directeur général du Trésor ●
195 – Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers	Sous-directeur chargé des retraites et des régimes spéciaux à la <u>direction du budget</u>
200 – Remboursements et dégrèvements d'impôts d'Etat (crédits évaluatifs)	Directeur général des finances publiques
201 – Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)	Directeur général des finances publiques
218 – Conduite et pilotage des politiques économique et financière	Secrétaire général
220 – Statistiques et études économiques	Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques INSEE
221 – Stratégie des finances publiques et modernisation de l'Etat	Secrétaire général
302 – Facilitation et sécurisation des échanges	Directeur général des douanes et droits indirects DOUANE
305 – Stratégie économique et fiscale	Directeur général du Trésor ●
309 – Entretien des bâtiments de l'Etat	Chef du service France Domaine ☒
336 – Dotation en capital du Mécanisme européen de stabilité	Directeur général du Trésor ●
338 – Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	Directeur général du Trésor ●
551 – Provision relative aux rémunérations publiques	Sous-directeur chargé de la synthèse des finances publiques à la <u>direction du budget</u>
552 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	Sous-directeur chargé de la synthèse des finances publiques à la <u>direction du budget</u>
721 – Contribution au désendettement de l'Etat	Chef du service France Domaine ☒
723 – Contribution aux dépenses immobilières	Chef du service France Domaine ☒
731 – Opérations en capital intéressant les participations financières de l'Etat	Commissaire aux participations de l'Etat
732 – Désendettement de l'Etat et d'établissements publics de l'Etat	Commissaire aux participations de l'Etat
741 – Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	○ Directeur du service des retraites de l'Etat SRE
742 – Ouvriers des établissements industriels de l'Etat	Sous-directeur chargé des retraites et des régimes spéciaux à la <u>direction du budget</u>
743 – Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	○ Directeur du service des retraites de l'Etat SRE
755 – Désendettement de l'Etat	Sous-directeur chargé de l'intérieur à la <u>direction du budget</u>
761 – Désendettement de l'Etat	Sous-directeur chargé de la défense à la <u>direction du budget</u>
795 – Versement de la France à la Grèce au titre de la restitution à cet Etat des revenus perçus par la Banque de France sur les titres grecs détenus en compte propre	Directeur général du Trésor ●
796 – Rétrocessions de trop-perçus à la Banque de France	Directeur général du Trésor ●
811 – Relations avec l'Union monétaire ouest-africaine	Directeur général du Trésor ●
812 – Relations avec l'Union monétaire d'Afrique centrale	Directeur général du Trésor ●
813 – Relations avec l'Union des Comores	Directeur général du Trésor ●

PROGRAMME	RESPONSABLE DE PROGRAMME
823 - Avances à des organismes distincts de l'Etat et gérant des services publics	Directeur général du Trésor ●
824 - Avances à des services de l'Etat	Directeur général du Trésor ●
825 - Avances à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) au titre de l'indemnisation des victimes du Benfluorex	Directeur général du Trésor ●
832 - Avances aux collectivités territoriales	Directeur général du Trésor ●
833 - Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Directeur général des finances publiques
837 - Avance à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) de la fraction de la TVA prévue au 3° de l'article L. 241-2 du code de la sécurité sociale	Directeur général des finances publiques
840 - Avance à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) de la fraction de la TVA affectée aux organismes de sécurité sociale en compensation des exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires	Directeur général des finances publiques
849 - Avance à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) de la fraction de la TVA affectée aux organismes de sécurité sociale en compensation de l'exonération de cotisations sociales sur les services à la personne	Directeur général des finances publiques
851 - Prêts à des Etats étrangers de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure	Directeur général du Trésor ●
852 - Prêts à des Etats étrangers pour consolidation de dettes envers la France	Directeur général du Trésor ●
853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des Etats étrangers	Directeur général du Trésor ●
854 - Prêts aux Etats membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	Directeur général du Trésor ●
861 - Prêts et avances pour le logement des agents de l'Etat	Directeur général du Trésor ●

DG TRÉSOR = 22 programmes
 DG FIP = 7 programmes

DB = ⑥

- ② Sous-Dir retraites et reg spéciaux
- ② Sous Dir chargé de la synthèse
- ① Sous Dir chargé de l'Intérieur
- ① Sous Dir chargé de la Défense

Chef du Sec de France - Domaine = 3
 3 → 3
 Secrétaire général = 2
 Directeur du SRE = 2
 Directeur INSEE = 1
 Directeur Douane = 1
 Commissaire aux participations de l'Etat = 2